

CALENDRIER 2026



Séances ordinaires 2026

Lundi 12 janvier
Lundi 2 février
Lundi 2 mars
Mardi 7 avril
Lundi 4 mai
Lundi 1 juin
Lundi 6 juillet
Lundi 10 août
Mardi 8 septembre
Lundi 5 octobre
Lundi 2 novembre
Lundi 7 décembre

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec enthousiasme que je vous présente le calendrier municipal 2026, un outil pratique conçu pour vous accompagner tout au long de l'année dans vos activités et démarches auprès de la municipalité. Je tiens aussi à souligner l'apport précieux des entreprises qui, en achetant une publicité dans ce calendrier, nous permettent de vous l'offrir gratuitement. Leur soutien démontre leur attachement à notre milieu et leur volonté de contribuer activement à la qualité de vie de tous.

Cette édition 2026 marque également un nouveau départ pour notre communauté, alors qu'un nouveau conseil municipal est en place depuis peu. Composé de femmes et d'hommes engagés, portés par le désir de servir l'intérêt public, ce conseil entend travailler avec vous et pour vous, afin de bâtir un milieu de vie encore plus dynamique et inclusif. Ensemble, poursuivons nos efforts pour faire de notre milieu un endroit où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2026, remplie de projets, de réalisations et de bonheur partagé!

Gustave Pelletier, maire

418 853-2332 poste 4672

gpelletier@degelis.ca



Hôtel de Ville

Tél. : 418 853-2332

www.degeliis.ca

info@degeliis.ca

Facebook : ville de Dégelis

369, av. Principale
Dégelis, Qc
G5T 2G3

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL 2025-2029



Linda Bergeron
Conseillère poste #1
lbergeron@degeliis.ca



Marie-Christine Thibault
Conseillère poste #2
mcthibault@degeliis.ca



Brigitte Morin
Conseillère poste #3
bmorin@degeliis.ca



Richard Bard
Conseiller poste #4
rbard@degeliis.ca



Sylvie Soucy
Conseillère poste #5
ssoucy@degeliis.ca



Bernard Caron
Conseiller poste #6
bcaron@degeliis.ca

Services administratifs

DIRECTION GÉNÉRALE & GREFFE

Sébastien Bourgault, directeur général & greffier
418 853-2332 poste 4668
sbourgault@degeliis.ca

Lise Ouellet, greffière-adjointe & secrétaire de direction
418 853-2332 poste 4669
louellet@degeliis.ca

TRÉSORERIE

Véronique Morneau, trésorière
418 853-2332 poste 4667
vmorneau@degeliis.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Claude Gravel, directeur
Caserne : 418 853-2332 poste 4700
cgravelcaserne37@degeliis.ca

ACCUEIL & TAXATION
Jany Lévesque, réceptionniste et service de perception
418 853-2332 poste 4665
jlevesque@degeliis.ca

Agent(e) de bureau

(poste à combler)
418 853-2332 poste 4666

URBANISME & ENVIRONNEMENT

Pierre Soucy, directeur
418 853-2332 poste 4673
psoucy@degeliis.ca

TRAVAUX PUBLICS

Simon Potvin, directeur
418 853-2332 poste 4715
garage@degeliis.ca

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sylvain Moreau, agent de développement
418 853-2332 poste 4677
smoreau@degeliis.ca

SERVICE DES LOISIRS

Isabelle Pelletier, directrice
418 853-2332 poste 4671
ipelletier@degeliis.ca

Guildo Soucy, directeur-adjoint
418 853-2332 poste 4695
gsoucy@degeliis.ca

Valérie Turcotte, gestionnaire en sauvetage & agente en loisirs
418 853-2332 poste 4670
vturcotte@degeliis.ca

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

COMPTES DE TAXES 2026

Les comptes de taxes supérieurs à 300 \$ peuvent être acquittés en quatre (4) versements égaux sans pénalité, soit sur AccèsD, au guichet automatique ou au comptoir. La date limite pour acquitter chaque versement a été fixée au JEUDI selon l'horaire suivant :

Dates d'échéance des versements :

- jeudi, le 5 mars 2026
- jeudi, le 7 mai 2026
- jeudi, le 2 juillet 2026
- jeudi, le 1^{er} octobre 2026

Notez que l'Hôtel de ville est ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h45, ainsi que le vendredi de 8h à 12h.



TRAVAUX PUBLICS

Gel de conduite

Par temps de froid intense, les conduites du réseau d'aqueduc et votre entrée d'eau peuvent geler.



De décembre à avril, si vous n'avez plus d'eau, suivez ces étapes :

- Informez la Municipalité au 418 853-2332. En dehors des heures d'ouverture, composez le 581 337-0582.
- Contactez un plombier qui pourra dégeler votre entrée d'eau.
- Avant toute intervention, un employé municipal doit être présent pour identifier la portion gelée et déterminer la responsabilité des coûts. Si le gel se situe entre le boîtier de service et la résidence, les frais sont à la charge du propriétaire.

Pour prévenir les désagréments :

- Conservez autant que possible une couverture de neige au-dessus de votre entrée de service afin de limiter le gel du sol en profondeur.
- Si vous avez un fil chauffant, vérifiez son bon fonctionnement avant chaque hiver.
- Si vous vous absentez plusieurs jours en hiver, demandez à quelqu'un de surveiller votre propriété quotidiennement, notamment pour s'assurer que votre entrée d'eau n'est pas gelée.

RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL

Le Service des travaux publics doit intervenir fréquemment sur le réseau d'égout municipal en raison de bris ou d'arrêts des équipements dans les stations de pompage, souvent causés par des objets qui ne devraient jamais s'y retrouver, comme des textiles et des lingettes ménagères (ex. Swiffer). Ces incidents entraînent des coûts de réparation élevés et comportent des risques pour l'environnement, avec des possibilités de débordements dans les cours d'eau et même dans les résidences. Ces produits n'ont pas leur place dans la toilette ni dans le réseau d'égout; ils doivent être jetés à la poubelle.



Règlementation concernant les chiens

Au Québec, les municipalités sont chargées d'appliquer le règlement provincial encadrant la garde des chiens. Des mesures supplémentaires s'appliquent aux chiens déclarés potentiellement dangereux. Les obligations suivantes s'adressent à tous les gardiens :

- Garder l'animal sur le terrain occupé ou dont on est propriétaire, de manière à ce qu'il ne puisse en sortir (attache, enclos, laisse, etc.).
- Dans tout lieu public, le chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.
- Enregistrer le chien annuellement auprès de la municipalité, au coût de 10,00 \$. Le chien doit porter en tout temps la médaille d'identification remise lors de l'enregistrement.
- Ramasser les excréments de son animal dans la rue, les parcs et tout autre lieu public, puis les déposer dans un contenant ou un sac.

En cas de non-respect, des avis d'infraction peuvent être émis par les officiers municipaux et/ou la Sûreté du Québec.

Abri temporaire d'hiver

L'installation d'un abri temporaire est permise jusqu'à 1,50 mètre de la chaîne de rue ou du trottoir **entre le 1^{er} octobre et le 30 avril de chaque année**. À l'issue de cette période, tout élément doit être démonté. Rappelons que tout abri d'auto temporaire ne doit servir qu'à des fins de stationnement de véhicule automobile et non d'entreposage.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

GARAGE MUNICIPAL

195, 1^{re} Rue Ouest
418 853-2332 poste 4715 · Urgence : (581) 337-0582
garage@degelis.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

384, av. Principale
418 853-2332 poste 4710
biblio.degelis@crsbp.net
Facebook : Bibliothèque municipale Dégelis

• Horaire régulier :

Lundi : 17h à 19h
Mardi & jeudi : 14h à 16h et 19h à 20h30
Mercredi : 16h à 17h30
Samedi : 9h30 à 11h30

• Horaire d'été : www.degelis.ca

CENTRE CULTUREL GEORGES-DESCHÈNES & CINÉMA DÉGELIS

365, av. Principale
Cinéma Dégelis : 418 853-3649
ipelletier@degelis.ca · Facebook : Cinéma Dégelis

ARÉNA & CENTRE COMMUNAUTAIRE DÉGELIS

515, rue de la Briquette
418 853-2332 poste 4695 · gsoucy@degelis.ca

CENTRE SPORTIF & SALLE D'ENTRAÎNEMENT CŒUR ACTION

École secondaire de Dégelis (porte arrière)
385, av. Principale
418 854-3421 poste 2915 · gsoucy@degelis.ca
Facebook : Groupe Cœur Action Dégelis

CENTRE DE PLEIN AIR GDS

Camping municipal & Sentiers Baseley
380, Route 295
418 853-2655
camping@degelis.ca · www.sentiersbaseley.ca
Facebook : Camping plage ski Dégelis

RESTAURANT DE LA PLAGE

393, Route 295
418 853-5566

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Ce programme vise à supporter l'ouverture de nouvelles entreprises et à offrir un soutien aux projets d'expansion d'entreprises existantes. Le programme se divise en deux volets, soit : la « Construction et agrandissement d'un bâtiment », ainsi que la « Rénovation et transformation d'un bâtiment ». L'aide financière maximale accordée annuellement par la Ville pour tous les bénéficiaires admissibles est de 60 000 \$. Donc, la règle du premier arrivé, premier servi s'applique. Pour informations, communiquez au 418 853-2332 poste 4677 ou smoreau@degelis.ca.



CONSTRUCTION ET / OU AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS MULTIFAMILIAUX



Afin de combler un besoin en logements, la ville de Dégelis offre un programme d'aide financière visant à stimuler la construction et/ou l'aménagement de logements multifamiliaux à des fins résidentielles. En vertu d'un règlement municipal, le programme offre un crédit de taxes qui comprend deux volets, soit : « Logements abordables » et « Logements conventionnels ».

Pour connaître les conditions d'admissibilité au programme, communiquez au 418 853-2332 poste 4667 ou par courriel : vmorneau@degelis.ca. Vous pouvez aussi prendre connaissance du programme en visitant le www.degelis.ca sous l'onglet Économie. Le programme est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026.

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES



La ville de Dégelis offre un programme de subventions qui a pour objectif d'aider au paiement d'une partie des coûts relatifs à la mise aux normes des installations septiques des immeubles qui contreviennent au règlement Q-2,r.22 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées de la MRC de Témiscouata. *Ainsi, toute subvention prévue par ce règlement se traduit par un prêt relié à l'immeuble.*

Si votre installation septique est identifiée comme étant une source de pollution (classée C) dans l'inventaire de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata, ou que votre propriété est jugée en infraction par l'autorité compétente, vous pourriez être admissible à cette aide financière. Pour plus d'informations et pour vérifier votre admissibilité, communiquez avec M. Pierre Soucy au 418 853-2332 poste 4673 ou psoucy@degelis.ca.

TERRAINS À VENDRE

RÉSIDENTIEL – Développement domiciliaire La Sauvagine

La ville de Dégelis offre de magnifiques terrains destinés à la construction domiciliaire au bord ou à proximité de la rivière Madawaska. Ces terrains sont desservis par les services d'aqueduc et d'égout. Pour plus d'informations, communiquez au 418 853-2332 #4668 ou sbourgault@degelis.ca.



ENTREPRISES - Développement commercial & industriel léger

Dans le secteur sud de l'avenue Principale et du parc industriel, de nouveaux terrains destinés à l'implantation d'entreprises du secteur commercial et industriel léger sont disponibles. Ces terrains sont lotis et desservis par les services municipaux. Pour plus d'informations, communiquez au 418 853-2332 #4677 ou smoreau@degelis.ca.



SERVICES AUX PERSONNES AÎNÉES

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE (CAB)

Le Centre d'action bénévole Région Témis situé au 465 avenue Gagné à Dégelis, assure et coordonne de nombreux services pour répondre aux besoins des aînés sur le territoire, tels que :

- Appareil téléphonique sécuritaire Maestro;
- SecuriCAB (services d'appels automatisés);
- Service d'aide à domicile;
- Soutien civique - Accompagnement social;
- Popote roulante (repas à domicile);
- Accompagnement – Transport;
- Activités communautaires, etc.

Entre autres services, le Carrefour d'information pour aînés est un service conçu pour venir en aide aux aînés dans leurs démarches d'information et de compréhension des divers programmes qui leur sont destinés. Pour plus d'informations : **418 853-2546** ou visitez le www.cabtemis.org

ORGANISMES D'AIDE AUX AÎNÉ(E)S

Divers services sont disponibles sur le territoire et plusieurs d'entre eux sont identifiés sur le site web de la ville de Dégelis. Visitez le www.degelis.ca, sous l'onglet « services aux citoyens/services aux aînés ».



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La RIDT effectuera une (1) collecte d'encombrants en juillet (maximum de 4,5 m³ par adresse), et **l'inscription au préalable est obligatoire** pour bénéficier de ce service. Les dates de la période d'inscription et de la collecte à Dégelis seront indiquées dans l'aide-mémoire qui sera distribué au printemps 2026. Vous pourrez vous inscrire en ligne à www.ridt.ca ou par téléphone au 418 853-2220.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

LÉGENDE DES LIEUX

CCD : Centre communautaire Dégelis

PD : Place Desjardins

CCGD : Centre culturel Georges-Deschênes

SSCC : Sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes



ASSOCIATION DES ARTS DU TÉMISCOUATA

- Salon des artistes & artisans du Témiscouata : 13-14-15 novembre - CCD

ASSOCIATION LOISIRS, CHASSE & PÊCHE

- Concours « Panaches » : 24 janvier - SSCC
- Présentation du film « Veuves de chasse » : 24 janvier - CCGD

BALLON SUR GLACE MINEUR TÉMISCOUATA

- Tournoi de ballon sur glace : 14 février - CCD

BRIGADE DES POMPIERS

- Semaine de la prévention des incendies : 4 au 10 octobre
- Randonnée du Bonheur : 3 décembre

CINÉMA DÉGELIS

- Horaire régulier : représentations 4 jours/sem. du vendredi au lundi
- Horaire d'été 2026 : représentations 7 jours/sem. du 19 juin au 20 août
- Programmation : Facebook : Cinéma Dégelis ou www.degeli.ca



Les Aventuriers Voyageurs : présentation le dimanche* à 13h de films documentaires (récit de voyage).

PROGRAMMATION :

Sicile et Sardaigne : 4 janvier
Norvège : 1^{er} février
Dubai et Oman : 22 février
Afrique du sud 2 : 22 mars
Pyrénées : 19 avril

- Jeudi 15 janvier - 19h : Montagne en scène - HIVER
- Jeudi 7 mai - 19h : Montagne en scène - ÉTÉ

CLUB LIONS

- Souper de crabe : 11 avril - CCD
- Ponts payants : 15 mai - 18 septembre

CLUB OPTIMISTE

- Bingo Sylvain Soucy : 25 juin
- 5 à 7 Optimiste : 26 juin
- Souper spaghetti de l'Halloween : 31 octobre - SSCC

CLUB QUAD - DIVISION DÉGELIS

- FestiQuad : 11-12-13 septembre - CCD
- Souper de crevettes : 25 avril - CCD

ÉCOLE SECONDAIRE DE DÉGELIS

- Projet Impact : 3 juin - CCD
- Bal des finissant(e)s : 20 juin - CCD

FESTIVAL DÉGELIS EN FÊTE

- Événement : 25 au 28 juin - Centre-ville

FESTIVAL LE TREMPLIN

- Événement : 11 au 17 mai - PD
- Assemblée générale annuelle : 27 octobre - SSCC

HOCKEY TÉMISCOUATA

- Tournoi de hockey mineur : 6-7-8 février - CCD

LE GRAND FESTIVAL CANIN DE DÉGELIS

- Événement : 14-15-16 août - CCD

LES 4 SCÈNES DU TÉMISCOUATA

- Henri Godon | Chants de vacances : 2 mars, 15h - CCGD
- Jay Scott | Toutes les rues sont silencieuses : 20 mars, 20h - CCGD
- Voie de contournement | Théâtre Bistouri : 4 avril, 15h - CCGD
- Martin Vachon | Ah Ah Caramel... : 18 avril, 20h - CCGD
- Matiu en spectacle : 30 avril, 20h - CCGD
- Wooden Shapes | Du classique au rock : 11 juin, 20h - CCGD
- Guylaine Tanguay | I love rock'n roll : 25 septembre, 20h - CCGD

LIGUE DE BALLE-MOLLE DE DÉGELIS

- Tournoi de balle-molle : 5-6-7 juin

SERVICE DES LOISIRS

- Activités de la semaine de relâche : 28 février au 8 mars
- Fête des voisins : 6 juin
- Fête nationale : 23 juin
- Festival Dégelis en fête : 25 au 28 juin
- Fête de l'Halloween : 31 octobre
- Magie du Temps des fêtes : 26 décembre - CCD

Pour tout savoir, consultez notre site web ou suivez-nous sur Facebook. Utilisez l'application Qidigo pour vous inscrire aux activités de loisirs au www.degeli.ca. Pour plus d'informations, composez le 418 853-2332, poste 4671.

SENTIERS BASELEY



En juin 2025, un centre de vélo de montagne a ouvert ses portes au Centre de plein-air GDS. Sentiers Baseley propose un défi exaltant avec 11 sentiers totalisant 14 km, un dénivelé atteignant 190 m, des sensations fortes et des panoramas exceptionnels sur le lac Témiscouata. En tant que membre du Regroupement de vélo de montagne du Bas-Saint-Laurent, ce projet vise à promouvoir et structurer l'offre de vélo de montagne dans la région, enrichir l'offre touristique quatre saisons, tout en favorisant les saines habitudes de vie et le tourisme durable. www.sentiersbaseley.ca

SENTIER DES COULEURS

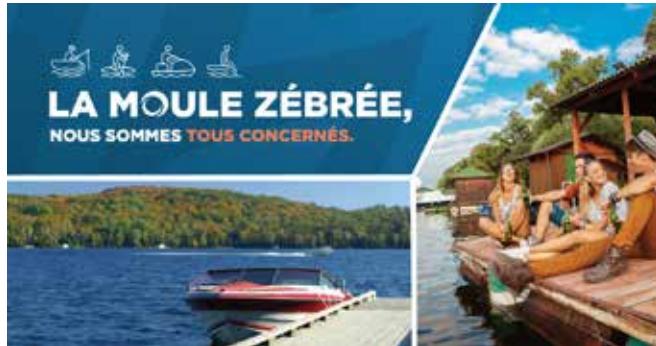


Le Sentier des Couleurs est un parcours pédestre de 4,2 km offrant trois boucles adaptées à différents niveaux de mobilité, dont une promenade longeant la Rivière-aux-Perches. Une signalisation relie le parc du Centenaire, le parc des Générations et le parc de l'Acadie, et le tracé est ponctué d'aires de repos ombragées avec arbres fruitiers, bancs, fleurs, ainsi que des bacs à déchets et à recyclage. Au parc du Centenaire, un amphithéâtre extérieur de 50 places, des installations sanitaires et des espaces de détente ont été aménagés. L'ensemble vise à favoriser le vieillissement actif, à briser l'isolement des aînés et à encourager les rencontres intergénérationnelles. Cette réalisation s'inscrit dans le plan d'action MADA de la Politique municipale famille-aînés.

PARCOURS D'ENTRAÎNEMENT

Le parc des Générations comprend des stations d'exercices destinées plus spécifiquement aux personnes aînées. Sur le parcours, des panneaux signalétiques permettent aux utilisateurs de visualiser et de pratiquer divers exercices physiques. Ces panneaux comportent également un code QR pour accéder à une application mobile qui offre des exercices supplémentaires spécifiques au parcours, ainsi que des programmes adaptés pour tous les niveaux. Ces équipements sont situés devant l'ancienne Gare de l'Héritage sur la 6^e Rue Est.

L'ENJEU DE L'ENVIRONNEMENT



LA PROTECTION DES PLANS D'EAU

Afin de freiner la propagation de la moule zébrée et d'autres espèces exotiques envahissantes, une réglementation est en vigueur sur l'ensemble du territoire du Témiscouata : le lavage de toute embarcation est obligatoire avant et après chaque mise à l'eau. Pour connaître les autorisations nécessaires pour accéder aux plans d'eau, consultez le site de la MRC de Témiscouata : www.mrctemiscouata.qc.ca/moulezebree



Crédit photo : MarieJo Veilleux

RÉSUMÉ DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LE LAVAGE DES EMBARCATIONS NAUTIQUES

Obligation de lavage :

Toutes les embarcations nautiques, motorisées ou non, doivent être lavées avant et après leur mise à l'eau dans les plans d'eau de la MRC de Témiscouata.

Preuve de lavage :

Une preuve de lavage valide pour 24 heures est délivrée après le lavage. Cette preuve permet de naviguer sur le même plan d'eau de manière illimitée pendant ces 24 heures.

Validité de la preuve :

Si l'embarcation n'est pas mise à l'eau dans les 24 heures suivant le lavage, une nouvelle procédure de lavage est nécessaire.

Stations de lavage :

Toutes les embarcations nautiques, motorisées ou non, doivent être lavées avant et après leur mise à l'eau dans les plans d'eau de la MRC de Témiscouata.

Carte annuelle :

Les résidents de la MRC peuvent se procurer une carte annuelle pour éviter de payer à chaque lavage et accéder aux stations de lavage de manière illimitée, moyennant des frais annuels.

Non-résident :

Les non-résidents peuvent également acheter des cartes annuelles pour accéder aux stations de lavage, mais les tarifs diffèrent.

MÉTHODES DE LAVAGE (EMBARCATIONS MOTORISÉE ET NON MOTORISÉE)

Le lavage des embarcations motorisée et non-motorisée doit être réalisé par l'utilisateur en effectuant les étapes suivantes :

1. Inspection visuelle :

Consiste à faire le tour des équipements reliés à l'embarcation soit : la coque du bateau, sa remorque, le moteur ainsi que tout autre équipement et accessoire qui entrera directement ou indirectement en contact avec l'eau. Lors de l'inspection, on recherchera la présence d'organisme animal ou végétal pouvant être accroché aux équipements ou à l'embarcation ;

2. Nettoyage manuel des équipements :

Consiste à retirer manuellement les organismes indésirables identifiés à la première étape puis d'en disposer dans la poubelle à déchets destinés à l'enfouissement (et non le compost ou le recyclage) ;

3. Nettoyage de l'hélice (embarcation motorisée) :

Consiste à nettoyer et retirer les plantes ou autres organismes indésirables enroulés autour de l'hélice.

4. Vidange des réservoirs

Consiste à vider tout type de contenant d'eau (ballasts, réservoirs d'eau, viviers, contenant à appâts, etc.) dans un site éloigné d'un lac ou d'un cours d'eau où l'eau résiduelle pourra s'infiltrer dans le sol;

5. Lavage à haute pression :

Consiste à laver l'embarcation et ses équipements et accessoires à l'aide d'un jeu d'eau chaude (60 degrés Celsius) à haute pression (2 600 PSI minimum) dans le but de déloger les organismes les plus résistants.

AUTRES ÉQUIPEMENTS

Chaque équipement ayant touché à l'eau représente une source de contamination pour un autre plan d'eau ou cours d'eau. Pour ce faire, il est important que chaque équipement (planche à pagaille gonflable, bouée, canne à pêche, rame, veste de sauvetage, etc.) de même que chaque accessoire ou jouet soient traités d'une des manières suivantes, car les larves de moule zébrée ne sont pas visibles à l'oeil :

1. Faire sécher les équipements au soleil, s'assurer qu'il n'y ait plus d'humidité avant leur mise en contact de l'eau sur un autre plan d'eau ou cours d'eau;
2. Utiliser un peu d'eau de javel non-concentré mélangée à de l'eau (100ml/L), brosser les équipements, et les faire sécher;
3. Utiliser un peu de vinaigre mélangé à de l'eau (75 ml/L), brosser les équipements, et les faire sécher.

Pour plus d'informations concernant la tarification, le mode de fonctionnement, la localisation des stations de lavage, visitez le site web de la MRC de Témiscouata au <https://mrctemiscouata.qc.ca/moulezebree> ou le site de la ville de Dégelis sous l'onglet « Services aux citoyens/urbanisme-environnement ».



Crédit photo : MarieJo Veilleux

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE : POUR SOI ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis l'été 2022, le compostage est entré dans nos vies au Témiscouata. Si bon nombre de citoyens (± 20%) s'adonnaient déjà au compostage domestique avant, d'autres ont commencé à le faire ou à utiliser d'autres moyens disponibles, alors que certains autres tardent toujours à l'intégrer à leur geste de tri à la maison.

D'abord, on doit se rappeler l'importance de mieux trier ses matières organiques, qui peuvent représenter 36% de nos poubelles. Composter pollue beaucoup moins qu'enfouir ses matières, parce que la décomposition des déchets organiques dans un site d'enfouissement crée du méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO₂, et c'est sans oublier que l'enfouissement coûte de plus en plus cher aux municipalités et aux contribuables.

Qu'est-ce qui se met au compost ? En règle générale, il y a trois principes assez simples à suivre...

- Est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange ?
- Est-ce en papier, en carton ou en matière compostable ?
- Est-ce un résidu vert de jardin ou autres ?

Si oui, ça va au composteur, pour les matières végétales, ou dans un conteneur de point d'apport volontaire pour toutes les matières végétales ou animales. **Sept (7) points d'apport volontaire sont disposés sur le territoire de Dégelis.** Ces conteneurs bruns sont situés aux endroits suivants : aréna (Centre communautaire), derrière la bibliothèque, débarcadère municipal, écocentre, stationnement de la station-essence Crevier, stationnement public près de l'ancien salon de quilles, près du Centre culturel (côté rue J.-P. Beaulieu).

Durant l'hiver, si vous prévoyez utiliser moins votre composteur, le conteneur de point d'apport volontaire (PAV) est une solution. Utilisez votre récipient de cuisine ou procurez-vous gratuitement une chaudière de 5 gallons à l'Écocentre pour le transport de vos matières.



QUE RETENIR DES NOUVELLES RÈGLES DE TRI POUR VOTRE RECYCLAGE ?

Les nouvelles règles qui s'appliquent maintenant pour la collecte sélective apporte une vraie révolution dans votre bac bleu en simplifiant le tri des matières résiduelles. Partout au Québec, la même ligne directrice simple : si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé, ça peut aller dans le bac bleu, quel que soit le matériau. En contrepartie, tout ce qui n'est pas un contenant, un emballage ou un imprimé, ne va pas dans le bac de récupération. Concrètement, cela veut dire que comme d'habitude, une canne de sauce tomate, une boîte de biscuits, un contenant de crème glacée, du papier aluminium ou un magazine vont tous dans votre bac bleu.

La nouveauté, c'est que bien d'autres matières s'y ajoutent comme les contenants de yogourt en format individuel, les emballages de plastique (type ficello, sous-marin, dessus de salade de fruits, céréales), le cellophane, les plats en styromousse, les capsules de café et de thé, les sacs de chips, les emballages de barre tendre, de bonbons, de chocolat ou de biscuit. Bref, la règle est que si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé, ça va dans le bac bleu. Petit truc en plus : un couvercle ou un bouchon fait partie du contenant. Donc, il va aussi dans le bac bleu et pas besoin de laver les matières sales au complet, seulement bien les vider et les rincer légèrement au besoin.

Seules exceptions : les contenants d'aérosols contiennent des produits dangereux et doivent être apportés à un dépôt municipal ou dans un écocentre. Les emballages de styromousse de protection, lors de l'achat d'une télé par exemple, doivent aller aux déchets.

Le tri de vos matières recyclables devient donc plus simple et réduira le volume de vos déchets. Vous manquez de place dans votre bac bleu, contactez la RIDT afin de pouvoir bénéficier d'un bac roulant supplémentaire.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Jeter de la nourriture qui aurait pu être mangée, c'est mettre de l'argent au compost ou pire... aux poubelles ! Au Québec, 3,1 millions de tonnes de résidus alimentaires sont rejetés tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de la terre à la table et de la mer à la table. Si le gaspillage alimentaire était un pays, il serait le 3^{ème} plus gros producteur de gaz à effet de serre (GES) après la Chine et les États-Unis. Et tout le monde le sait bien... Les GES contribuent aux changements climatiques et éventuellement aux catastrophes et à la misère humaine.

Puisque la majorité des émissions de GES des aliments consommés au Québec, soit 67%, est associée à leur production, il est toujours préférable de consommer les aliments comestibles plutôt que de les mettre au compost ou de les jeter. Aussi, mieux vaut transformer une poire amochée en compote ou un reste de macaroni en salade de pâtes.

Le gaspillage alimentaire se définit par toute partie comestible d'un aliment destiné à la consommation humaine qui est détournée, dégradée, perdue ou jetée. Ayant des impacts écologiques, sociaux et économiques désormais avérés, le gaspillage alimentaire est un enjeu collectif sur lequel on peut tous agir dès aujourd'hui. Une famille gaspille en moyenne 140 kilogrammes de nourriture annuellement, soit l'équivalent d'environ 1 300 \$. C'est avec de petits gestes simples qu'on peut faire du bien à son portefeuille comme : mieux planifier nos achats, bien conserver nos aliments et maximiser leur utilisation. Il devient donc important de :

- Planifiez vos repas à l'avance. Vous sauverez temps et argent!
- Préparez votre menu pour la semaine selon les aliments que vous avez dans votre frigo et garde-manger.
- Faites-vous une liste d'épicerie et respectez-la ! Vous éviterez d'acheter des trucs superflus.
- N'achetez que la quantité nécessaire pour faire vos recettes.
- Ajustez la température de votre frigo pour qu'elle soit entre 0 et 4 degrés.
- Placez les aliments moins frais à l'avant pour les consommer rapidement.
- Conservez vos restes dans des contenants hermétiques et inscrivez-y la date de cuisson.
- Conservez vos restes de conserves entamées dans des contenants appropriés et inscrivez-y la date d'ouverture.
- Malgré la date « meilleur avant » indiquée sur les aliments, certains peuvent être consommés sans risque.

Il est possible de consulter en détails le PGMR 2024-2031 sur le site internet de la RIDT : <https://ridt.ca/la-ridt/pgmr-2024-2031>

RECYCLAGE OU DÉCHET ? COMPOST OU ÉCOCENTRE ?

Bien trier vos matières résiduelles est parfois compliqué ? **ÇA VA OÙ** est une application mobile pour aider les citoyens dans le tri de plus de 800 produits de consommation régulière. Elle permet en quelques « clics » de déterminer efficacement quoi faire avec chaque produit : verre, plastique, pneus, petits appareils électroniques et autres. **ÇA VA OÙ ?** est disponible gratuitement sur « App Store » et « Google Play ». Une version web est également disponible sur le site de RECYC-QUÉBEC : <https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca>





Crédit photo : MarieJo Veilleux



O 95.5
TÉMISCOUATA
mon
témiscouata.com



ARSENAL
MEDIA

654, 6^e rue Est
Dégelis G5T 1Y1
418 853-3370



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

JANVIER

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

28	29	30	31	1 Jour de l'An	2	3	
					Hôtel de ville fermé	1	
4	5	6	7	8	9	10	1
							2
11	12	13	14	15	16	17	
				Les Aventuriers voyageurs - Cinéma			3
18	19	20	21	22	23	24	
					Concours «Panaches» SSCC Film : Veuves de chasse - CCGD	4	
25	26	27	28	29	30	31	5

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Pendant les tempêtes, la sécurité et l'efficacité du déneigement dépendent de la collaboration entre les équipes et les citoyens. Selon le règlement 626, il est interdit de stationner dans la rue la nuit du 1^{er} novembre au 1^{er} avril, ainsi que de déposer ou pousser de la neige sur la voie publique ou de l'autre côté de la rue. De plus, les bacs d'ordures et de recyclage doivent être placés à l'intérieur des limites de la propriété, sans empiéter sur le trottoir ou la rue.

RESTO PUB 85
418-494-0885

- COMMANDE POUR EMPORTER
- SALLE À MANGER TERRASSE
- CUISINE OUVERTE JUSQU'À 23H +

545, avenue Principale, Dégelis, QC G5T 1L8

PLACE DU TRAVAILLEUR

1691, ave de la Madawaska
Dégelis, Québec G5T 1P5
Tél. : 418-853-2800

**Équipements Protection
Du Témis inc**

Vente, remplissage, inspection d'extincteurs
et vente d'équipement de sécurité

418 894-8051 • ept.2@videotron.ca
548, 6^e rue E., Dégelis G5T 1X8

**DÉPANNEUR
DE L'ACCUEIL**

PETRO-CANADA

Tél. : 418-853-5353
1175, avenue de l'Accueil
Dégelis, QC G5T 0B9



Crédit photo : MarieJo Veilleux



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

FÉVRIER

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

1	2	3	4	5	6	7	
Les Aventuriers voyageurs - Cinéma							
8	9	10	11	12	13	14	
Tournoi Hockey mineur - CCD						Saint-Valentin	
15	16	17	18	19	20	21	
							7
22	23	24	25	26	27	28	
Les Aventuriers voyageurs - Cinéma						Activités de la semaine de relâche	8
1	2	3	4	5	6	7	
							9

SE PRÉPARER AUX PANNES DE COURANT

Les pannes de courant sont normalement de courte durée. Toutefois, une panne de plusieurs heures peut entraîner des risques pour votre santé et votre sécurité. Pour se préparer, il est recommandé de garder à portée de main des lampes de poche, une radio à piles, des chandelles, un réchaud à fondue avec son combustible, des allumettes ou un briquet et des couvertures chaudes. Il est aussi conseillé de charger régulièrement vos appareils électroniques, de faire des réserves de combustible si vous avez un poêle ou un foyer, et de faire inspecter annuellement votre système de chauffage non électrique. Enfin, assurez-vous que votre chauffage d'appoint respecte les normes de sécurité et qu'il est installé correctement.

Meubles Dégelis ltée
418 853-3611
1 855 953-3611
1508, av. de la Madawaska G5T 1P8 meubledegelis@hotmail.ca

Grand inventaire et livraison rapide !

Lantic
ÉRABLE MAPLE
418-853-6265
21, rue Industrielle, Dégelis, Québec G5T 2J8

Construction-Rénovation
Résidentielle et commercial
Prop. Maxime Lord Dubé
418 899-0858
maximedube2022@hotmail.com

RBQ : 93337643-01

Excel
Promo+
Imprimerie • Broderie • Vêtements

418-853-3060 | 1055, 10^e rue Ouest, Dégelis, QC
581-673-1031 | Marie-Lou Landry, conseillère aux ventes

www.excelpromo.ca



Dégelis
Ville d'accueil au Témiscouata!



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

MARS

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

1	2	3	4	5	6	7	
Activités de la semaine de relâche							
8 Début de l'heure avancée	9	10	11	12	13	14	9
Activités de la semaine de relâche							10
15	16	17 Saint-Patrick	18	19	20 Début du printemps Spectacle : Jay Scott - CCGD	21	
							11
22 Les Aventuriers voyageurs - Cinéma	23	24	25	26	27	28	12
							13
29	30	31	1	2	3	4	

SE PRÉPARER À LA SAISON DES INONDATIONS

À l'approche du printemps, la fonte rapide des neiges et la hausse des températures augmentent les risques d'inondation. Pour limiter les dégâts et assurer la sécurité de votre famille, voici quelques conseils essentiels :

- Préparez un plan d'urgence;
- Mémorisez et mettez en pratique vos plans d'évacuation;
- Surveillez les conditions météorologiques;
- Conservez vos objets de valeur dans des contenants étanches placés au-dessus du niveau potentiel de l'eau;
- Calfeutrez le pourtour des fenêtres du sous-sol et le bas des portes au rez-de-chaussée;
- Enlevez toute la neige qui aurait pu s'accumuler autour des ouvertures;
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre pompe de vidange.



**Équipements Protection
Du Témis inc**

Vente, remplissage, inspection d'extincteurs et vente d'équipement de sécurité

418 894-8051 • ept.2@videotron.ca
548, 6^e rue E., Dégelis G5T 1X8



**DÉPANNEUR
DE L'ACCUEIL**

Tél. : 418-853-5353
1175, avenue de l'Accueil
Dégelis, QC G5T 0B9



**Excel
Promo+**
Imprimerie • Broderie • Vêtements

IMPRESSION COMMERCIALE
IMPRESSION GRAND FORMAT
GRAVURE ET TROPHÉE
VÊTEMENTS CORPORATIFS
SÉRIGRAPHIE ET ESTAMPAGES
BRODERIE
ARTICLES PROMOTIONNELS

418-853-3060 | 1055, 10^e rue Ouest, Dégelis, QC
581-673-1031 | Marie-Lou Landry, conseillère aux ventes

www.excelpromo.ca



Dégelis
Ville d'accueil au Témiscouata!



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

AVRIL

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS



31

1



2



3 Vendredi Saint

4

Théâtre : Voie de
contournement -
CCGD

14

Hôtel de ville fermé

5
Pâques6
Lundi de Pâques

Hôtel de ville fermé

7



8



9



10

11

Souper de crabes
CCD

15

12

13

14

15



16



17

18

Spectacle :
Martin Vachon
CCGD

16

19

20

21

22



23



24

25

Souper de crevettes
CCD

17

26

27

28

29



30

1

2

18

Matiu en spectacle
CCGD

PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORêt

Les feux de forêt surviennent surtout au printemps et à l'automne, lorsque la végétation est sèche. Durant cette période, il est interdit de fumer en forêt ou à proximité lors d'un déplacement ou au travail, sauf à l'intérieur d'un bâtiment ou d'un véhicule fermé. De plus, les VTT peuvent déclencher des incendies si des débris organiques s'enflamme après avoir touché des parties chaudes du moteur. Il est donc important de nettoyer son véhicule hors route après chaque utilisation, de s'équiper d'un extincteur, de vérifier le risque d'incendie et d'éviter de circuler hors-piste dans les endroits où la végétation est sèche.



PLACE DU TRAVAILLEUR



Imprimerie • Broderie • Vêtements

418-853-3060 | 1055, 10^e rue Ouest, Dégelis, QC

581-673-1031 | Marie-Lou Landry, conseillère aux ventes

www.excelpromo.ca



IMPRESSION COMMERCIALE

IMPRESSION GRAND FORMAT

GRAVURE ET TROPHÉE

VÊTEMENTS CORPORATIFS

SÉRIGRAPHIE ET ESTAMPAGES

BRODERIE

ARTICLES PROMOTIONNELS

GARAGE GILLES LACHANCE INC.

Mécanique • Soudure • Anti-rouille
Hydraulique • Mini-mécanique
Garantie pièces et main d'oeuvre 2 ans



418-899-2489

580, rue des Pionniers
Auclair, Québec G0L 1A0



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

MAI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS



**Équipements Protection
Du Témis inc**
Vente, remplissage, inspection d'extincteurs
et vente d'équipement de sécurité

418 894-8051 • ept.2@videotron.ca
548, 6^e rue E., Dégelis GST 1X8

28

29

30

1

2

ABRI TEMPORAIRE

À compter du 1^{er} mai, tout abri d'auto temporaire doit être entièrement démonté (toile et armature).

FEU À CIEL OUVERT

Pour faire tout feu de branches ou autres, il est obligatoire d'obtenir un permis de brûlage auprès du Service Incendie. Contactez M. Claude Gravel au 418 894-8051 ou M. Guillaume Dumont au 418 894-6792.

3

4



5

6



7

Versement de taxes
Les Aventuriers
voyageurs - Cinéma

8

9

18

19

20

21

22

10

Fête des Mères

11

12

13



14

15

16

Pont payant
Club Lions

Festival Le Tremplin - PD

17

18

Journée nationale
des Patriotes

19

Festival
Le Tremplin - PD

Hôtel de ville fermé

20



21

22

23



24

25

26

27



28

29

30



31

- Nouvelle lune
- ▷ Premier quartier
- Pleine lune
- ◁ Dernier quartier
- ⊗ Éclipse lunaire, pleine lune



Imprimerie • Broderie • Vêtements

418-853-3060 | 1055, 10^e rue Ouest, Dégelis, QC

581-673-1031 | Marie-Lou Landry, conseillère aux ventes

www.excelexport.ca



Dégelis
Ville d'accueil au Témiscouata!

IMPRESSION COMMERCIALE	VÊTEMENTS CORPORATIFS
IMPRESSION GRAND FORMAT	SÉRIGRAPHIE ET ESTAMPAGES
GRAVURE ET TROPHÉE	BRODERIE
	ARTICLES PROMOTIONNELS



Crédit photo : MarieJo Veilleux



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

JUIN

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

31	1	2	3	4	5	6	VOUS ENVISAGEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION OU D'INSTALLATION DE PISCINE ? Que ce soit pour construire, rénover, agrandir, aménager une installation septique, installer une clôture, une haie ou autre, il est essentiel de vérifier la conformité de votre projet à la réglementation en vigueur et de prévoir la demande du permis nécessaire. L'installation d'une piscine, la construction d'une enceinte, d'une plateforme ou d'une terrasse donnant accès à une piscine nécessitent également un permis municipal. Assurez-vous que votre aménagement respecte les exigences de la Loi sur la sécurité des piscines résidentielles. Pour plus d'information, veuillez contacter le Service d'urbanisme au 418 853-2332, poste 4673.
7	8 ⚡	9	10	11	12	13	
Tournoi de balle-molle		Spectacle : Wooden Shapes CCGD		Tournoi de balle-molle		23	24
14	15 ●	16	17	18	19	20	Bal des finissant(e)s PD
21 ⚡ -Fête des Pères -Début de l'été	22	23	24 Fête nationale du Québec	25	26	27	
Festivités de la Fête nationale		Référence Aide-mémoire RIDT		Bingo Sylvain Soucy CCD		5 à 7 Optimiste Centre-ville	25
Festival Dégelis en fête		Festival Dégelis en fête		26		26	
28	29 ○	30	 <p>Construction-Rénovation Résidentielle et commercial Prop. Maxime Lord Dubé 418 899-0858 maximedube2022@hotmail.com</p>		<p>RESTO PUB 85 418-494-0885</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMMANDE POUR EMPORTER • SALLE À MANGER TERRASSE • CUISINE OUVERTE JUSQU'À 23H + <p>545, avenue Principale, Dégelis, QC G5T 1L8</p>		
Festival Dégelis en fête							

Excel
Promo+
Imprimerie • Broderie • Vêtements

418-853-3060 | 1055, 10^e rue Ouest, Dégelis, QC
581-673-1031 | Marie-Lou Landry, conseillère aux ventes

www.excelpromo.ca

IMPRESSION COMMERCIALE

IMPRESSION GRAND FORMAT

GRAVURE ET TROPHÉE

VÊTEMENTS CORPORATIFS

SÉRIGRAPHIE ET ESTAMPAGES

BRODERIE

ARTICLES PROMOTIONNELS





Crédit photo : MarieJo Veilleux



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

JUILLET

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

28	29	30	1 Fête du Canada Référence Aide-mémoire RIDT	2 Versement de taxes	3	4	27
5	6	7	8	9	10	11	28
12	13	14	15	16	17	18	29
19	20	21	22	23	24	25	30
26	27	28	29	30	31	1	31

ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

Chaque été, la consommation d'eau potable au Québec connaît une forte augmentation, principalement en raison des usages extérieurs, pouvant même doubler par rapport au reste de l'année. Cette hausse exerce une pression accrue sur les infrastructures municipales de traitement de l'eau potable, surtout lors des périodes de sécheresse. La Ville de Déglis encourage donc ses citoyens à réfléchir à leurs habitudes de consommation et à adopter des comportements plus responsables afin de préserver cette ressource essentielle.

PLACE DU TRAVAILLEUR

1691, ave de la Madawaska
Déglis, Québec G5T 1P5
Tél. : 418-853-2800



Équipements Protection
Du Témis inc

Vente, remplissage, inspection d'extincteurs
et vente d'équipement de sécurité

418 894-8051 • ept.2@videotron.ca
548, 6^e rue E., Déglis G5T 1X8



DÉPANNEUR
DE L'ACCUEIL

Tél. : 418-853-5353
1175, avenue de l'Accueil
Déglis, QC G5T 0B9

Excel
Promo+
Imprimerie • Broderie • Vêtements

418-853-3060 | 1055, 10^e rue Ouest, Déglis, QC

581-673-1031 | Marie-Lou Landry, conseillère aux ventes

www.excelpromo.ca



 **Déglis**
Ville d'accueil au Témiscouata!



Crédit photo : Aircam



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

AOÛT

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

26	27	28	29	30	31	1	
2	3	4	5	6 ☺	7	8	
9	10 ⚡	11	12 ●	13	14	15	
16	17	18	19	20 ☺	21	22	
23	24	25	26	27	28 ☺	29	
30	31						

**L'ÉTÉ EST PRESQUE FINI,
MAIS PAS LA SAISON DES TIQUES...**

Bien que l'été touche à sa fin, la saison des tiques persiste à l'automne, particulièrement dans les zones boisées ou avec des herbes hautes. Les tiques à pattes noires peuvent transmettre la maladie de Lyme, qui peut être grave si elle n'est pas traitée. Afin de réduire les risques de morsure lors d'activités extérieures, il est recommandé de porter des vêtements longs et pâles, de rentrer les chemises dans les pantalons et les pantalons dans les chaussettes, d'utiliser un insectifuge avec du DEET ou de l'icaridine, et de marcher dans des sentiers dégagés.



**Meubles
Dégelis
ltee**

418 853-3611
1 855 953-3611
1508, av. de la
Madawaska G5T 1P8 meubledegelis@hotmail.ca

Grand inventaire
et livraison rapide !



Lantic
ÉRABLE MAPLE
418-853-6265

21, rue Industrielle, Dégelis, Québec G5T 2J8



Construction-Rénovation
Résidentielle et commercial

Prop. Maxime Lord Dubé

418 899-0858
maximedube2022@hotmail.com

APCHB RBQ : 93337643-01



**L'auto-cueillette
DE BLEUETS
est ouverte !**

215, 2^{ème} rang, Dégelis | 514 653-0965

Producteur agricole • Ail • Fleur d'ail marinée • Bleuets • Prunes • Ail noir



Dégelis
Ville d'accueil au Témiscouata!



Crédit photo : Sylvain Martin



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

SEPTEMBRE

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

 DÉPANNEUR DE L'ACCUEIL PETRO-CANADA <p>Tél. : 418-853-5353 1175, avenue de l'Accueil Dégelis, QC G5T 0B9</p>		1	2		3	4 ☽	5		
6	7 Fête du travail	8		9		10	11 ●	12	
						FestiQuad Dégelis - CCD		36	
13	14	15	16		17	18 ☽	19		
						Pont payant Club Lions		37	
20	21	22	23		24 Début de l'automne	25	26 ○		
						Spectacle : Guylaine Tanguay CCCD		38	
27	28	29	30		 <p>MOOSE VALLEY SPORTING LODGE EST. 1984</p> <p>506-306-5259 Edmundston, N.-B. www.moose-valley.com info@moose-valley.com</p>		 Équipements Protection Du Témis inc <p>Vente, remplissage, inspection d'extincteurs et vente d'équipement de sécurité</p> <p>418 894-8051 • ept.2@videotron.ca 548, 6^e rue E., Dégelis G5T 1X8</p>		39

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE L'AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installer un avertisseur de fumée à chaque étage, y compris au sous-sol.
- Placer un appareil dans le corridor près des chambres et dans chaque chambre où la porte reste fermée pendant le sommeil.
- Installer un avertisseur près des escaliers.
- S'assurer que tous les occupants peuvent entendre l'avertisseur pendant la nuit; sinon, en ajouter dans les chambres concernées.
- Sur les étages de plus de 10 mètres de long, installer deux avertisseurs à des extrémités opposées.
- Éviter de retirer la pile d'un avertisseur qui se déclenche souvent : il vaut mieux éloigner l'appareil de la cuisine ou de la salle de bain.

ENTRETIEN

- Vérifier l'état de fonctionnement des avertisseurs au moins deux fois par an, notamment lors des changements d'heure.
- Remplacer la pile lorsque l'appareil émet un bip intermittent ou lors de l'emménagement dans un nouveau logement, en utilisant le type de pile recommandé.
- Nettoyer chaque année, à l'aide d'une brosse douce d'aspirateur, l'extérieur et l'intérieur des avertisseurs à pile (mais seulement l'extérieur pour les avertisseurs électriques) afin d'éviter l'accumulation de poussière sur les capteurs.

CARQUEST

PIÈCES TÉMIS
Pièces d'autos et autres

418 853-2222 • Sans frais : 1 800 741-5711
piecestemiscarquest@outlook.com • Téléc. : 418 853-3353
24, rue Industrielle, Dégelis, Québec G5T 2J7

RESTO PUB 85
418-494-0885

- COMMANDE POUR EMPORTER
- SALLE À MANGER TERRASSE
- CUISINE OUVERTE JUSQU'À 23H +

545, avenue Principale, Dégelis, QC G5T 1L8





MARIE-JOSÉE DUBÉ
Photographie



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

OCTOBRE

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

Meubles Dégelis
418 853-3611
1 855 953-3611
1508, av. de la Madawaska G5T 1P8
meubledegelis@hotmail.ca



Grand inventaire et livraison rapide !

PLACE DU TRAVAILLEUR



1691, ave de la Madawaska
Dégelis, Québec G5T 1P5
Tél. : 418-853-2800

1	2	3
Versement de taxes		40

4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	----

Semaine Prévention des incendies

41

11	12	13	14	15	16	17
----	----	----	----	----	----	----

42

18	19	20	21	22	23	24
----	----	----	----	----	----	----

43

25	26	27	28	29	30	31
----	----	----	----	----	----	----

Halloween

Fête de l'Halloween & souper spaghetti
SSCC

44

ABRI TEMPORAIRE

Les abris temporaires offrent de nombreux avantages durant la saison hivernale. Mais pour bien des citoyens, les inconvénients de sécurité et d'esthétique commandent des normes d'installation que tous devraient connaître et respecter. Leur installation est permise jusqu'à 1,50 mètre de la chaîne de rue ou du trottoir entre le 1er octobre et le 30 avril de chaque année. À l'issue de cette période, tout élément (armature & toile) doit être démonté. Rappelons également que tout abri d'auto temporaire ne doit servir qu'à des fins de stationnement de véhicule automobile et ne doit pas servir à des fins d'entreposage. Nous comptons sur votre collaboration.

PLAN D'ÉVACUATION

Moins de 3 minutes, c'est le temps que vous auriez pour évacuer la maison en cas d'incendie si vous étiez avisé à temps. Il est fortement recommandé de préparer un plan d'évacuation de sa maison en cas d'urgence. Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, préparez votre plan d'urgence et testez-le. Sortez à l'extérieur en moins de 3 minutes à un point de rassemblement prédéterminé.



Excel Promo+
Imprimerie • Broderie • Vêtements
418-853-3060 | 1055, 10^e rue Ouest, Dégelis, QC
581-673-1031 | Marie-Lou Landry, conseillère aux ventes

www.excelpromo.ca

IMPRESSION COMMERCIALE
IMPRESSION GRAND FORMAT
GRAVURE ET TROPHÉE

VÊTEMENTS CORPORATIFS
SÉRIGRAPHIE ET ESTAMPAGES
BRODERIE

ARTICLES PROMOTIONNELS



Crédit photo : MarieJo Veilleux



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

NOVEMBRE

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

1 ⚠	2 ⚖	3	4 🗑	5	6	7	
8	9 ●	10	11 🗑 Jour du Souvenir	12	13	14	
					Salon des artistes et artisans - CCD	45	
15	16	17 ⚠	18 🗑	19	20	21	
Salon des artistes et artisans - CCD							46
22	23	24 ○	25 🗑	26	27	28	
							47
29	30	1	2	3			

À PIED, SOYEZ VISIBLE!

Marcher en soirée est bénéfique pour la santé, mais il faut être particulièrement prudent en hiver quand la noirceur tombe tôt. Les piétons sont vulnérables : ils devraient porter des vêtements ou accessoires réfléchissants (surtout dans le bas du corps), marcher sur le trottoir ou le long de la rue de façon sécuritaire, et toujours traverser aux intersections en respectant la signalisation. Les conducteurs, de leur côté, doivent anticiper la présence de piétons, ralentir, garder la distance sécuritaire lorsqu'ils croisent un piéton et toujours céder le passage aux endroits prévus. L'utilisation de brassards réfléchissants, qui peuvent être fixés sur les sacs à dos des élèves, est vivement encouragée pour assurer la visibilité et la sécurité de tous.



RESTO PUB 85
418-494-0885

- COMMANDE POUR EMPORTER
- SALLE À MANGER TERRASSE
- CUISINE OUVERTE JUSQU'À 23H +
- 545, avenue Principale, Dégelis, QC G5T 1L8



Équipements Protection
Du Témis inc

Vente, remplissage, inspection d'extincteurs et vente d'équipement de sécurité

418 894-8051 • ept.2@videotron.ca
548, 6^e rue E., Dégelis G5T 1X8



DÉPANNEUR
DE L'ACCUEIL

PETRO-CANADA

Tél. : 418-853-5353
1175, avenue de l'Accueil
Dégelis, QC G5T 0B9



Excel
Promo+
Imprimerie • Broderie • Vêtements

418-853-3060 | 1055, 10^e rue Ouest, Dégelis, QC
581-673-1031 | Marie-Lou Landry, conseillère aux ventes

www.excelpromo.ca

IMPRESSION COMMERCIALE

IMPRESSION GRAND FORMAT

GRAVURE ET TROPHÉE

VÊTEMENTS CORPORATIFS

SÉRIGRAPHIE ET ESTAMPAGES

BRODERIE

ARTICLES PROMOTIONNELS





Dégelis
Ville d'accueil au Témiscouata!



Crédit photo : MarieJo Veilleux



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil

DÉCEMBRE

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

INFORMATIONS

 <p>Bijouterie Dubé</p> <p>Vente de montres, alliance et bijoux Service de nettoyage et réparation LORUS TIMEX FIORI</p> <p>Martin Dubé, Horloger-Bijoutier / 418 853-2246 420, av. Principale, Dégelis, Qc G5T 1M7</p>		1 ☽	2 	3 	4	5
6	7 	8	9 ● 	10	11	12
13	14	15	16 	17 ☽	18	19
20	21 Début de l'hiver	22	23 	24 ○	25 Noël	26
27	28	29	30 ☽ 	31	1	2
Hôtel de ville fermé						

CONDUITE HIVERNALE SÉCURITAIRE
En hiver, il est essentiel d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques. Assurez-vous que le pare-brise, les vitres, les phares et les réflecteurs de votre véhicule sont complètement dégagés. Ne circulez jamais avec de la neige ou de la glace qui pourrait se détacher du véhicule.

Pour assurer votre sécurité: préparez une trousse d'urgence avec des outils appropriés, allumez vos phares lorsque nécessaire, conduisez prudemment en gardant vos distances, évitez les déplacements si les routes sont mauvaises, et restez loin des déneigeuses pour éviter les angles morts.



NUMÉROS UTILES

URGENCE

- Police, ambulance, pompiers : **Composez le 911**
- Sûreté du Québec : **418 899-6757**

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Pharmacie FamiliPrix : **418 853-2223**
- CLSC de Dégelis : **418 853-2572**
- Groupe de médecine familiale (GMF) de Témiscouata : **418 899-7124**
- Hôpital de Notre-Dame-du-Lac : **418 899-6751**
- Info-Santé/Info-Social : **811**
- Prévention du suicide : **1 866 APPELLE (1 866 277-3553)**
- Tel-Jeunes : **1 800 263-2266**
- Protection de la jeunesse : **1 800 463-9009**
- Interligne (aide LGBTQ+) : **1 888 505-1010**
- Centre des Femmes du Témiscouata : **418 854-2399**
- SOS violence conjugale : **1 800 363-9010**
- Trajectoire Hommes du KRTB : **418 605-0878**
- Ligne Aide Abus Aînés : **1888 489-ABUS (1 888 489-2287)**
- Ligne Parents : **1 800 361-5085**
- Centre d'action bénévole Région Témis Inc. : **418 853-2546**
- La Ressource d'aide aux personnes handicapées: **418 722-7233**
- Appui – Proches aidants : **1 855 852-7784**
- Jeu - Aide et référence : **1 800 461-0140 / 1 866 SOS-JEUX**
- Drogue - Aide et référence : **1 800 265-2626**
- Centre antipoison du Québec : **1 800 463-5060**
- Association du cancer Est du Québec : **1 800 463-0806**
- Fondation québécoise du cancer : **1 800 363-0063**
- Société canadienne du cancer (Info-cancer) : **1 888 939-3333**
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) : **1 866 532-2822**

INSTITUTIONS SCOLAIRES

- Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (siège social) : **418 854-2370**
- Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (taxe scolaire) : **418 854-2370 #3215**
- École de La Farandole : **418 854-3323**
- École Saint-Pierre : **418 854-3323**
- École Desbiens : **418 854-2743**
- École secondaire de Dégelis : **418 854-3421**

GARDERIES

- CPE-BC Les Calinours (Dégelis) : **418 854-0255, #510**
- Service de garde en milieu scolaire de La Farandole : **418 854-3323, #3**

AUTRES SERVICES

- Caisse Desjardins du Témiscouata : **418 853-2110**
- Carrefour Jeunesse-Emploi de Témiscouata : **418 854-5530**
- Centre local d'emploi de Témiscouata : **418 854-2544**
- MRC de Témiscouata : **418 899-6725**
- Office d'habitation du Témiscouata : **418 853-2236**
- Postes Canada : **418 853-2216**
- Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata : **418 853-2220**
- SADC de Témiscouata : **418 899-0808**
- Service accès-emploi du Témiscouata : **1 877 855-2777**
- Service de développement de la MRC de Témiscouata : **418 899-6725**
- Transport adapté et collectif Roulami : **418 899-2189**

